

Sécurité routière

+30% d'accidents corporels : Sanef lance une campagne pour alerter sur la sécurité de ses agents

- Une situation qui se dégrade : **146 accidents sur les autoroutes de France**, c'est 14 de plus qu'en 2018
- Sanef lance une campagne à destination des conducteurs pour les sensibiliser à la sécurité du personnel autoroutier en intervention sur les voies.

Issy-les-Moulineaux, le 13 février 2020

700 agents autoroutiers particulièrement exposés

Ils assurent chaque année près de 25 000 interventions allant du balisage de chantier à l'entretien du réseau et à la sécurisation des zones d'incident. Si ces agents veillent sans relâche sur la sécurité des conducteurs, ces derniers sont souvent bien moins attentifs à eux.

En 2019, **146 accidents**¹ ont encore impliqué du personnel sur l'ensemble des réseaux autoroutiers de France. C'est près de 3 par semaine ! Les comportements se dégradent puisqu'en 2019, c'est **+30% d'accidents corporels du personnel en intervention**. Le groupe Sanef dénombre **39 accidents**.

C'est pourquoi le groupe Sanef lance une nouvelle campagne à l'approche des vacances d'hiver, en invitant chacun à adopter le bon comportement :
« **Prudence, Gardez vos distances** ».



En 2020, une nouvelle campagne avec les personnages cartoon

La campagne se compose d'un dessin animé diffusé sur l'ensemble des réseaux sociaux du Groupe et relayé par le #Prudence, #Gardezvosdistance.

Ce choix créatif décalé et humoristique, vise à toucher une audience plus large (famille, jeunes conducteurs...) et à véhiculer des messages de sécurité avec empathie.

Pour rappel : **plus d'1/3 des accidents (58 véhicules en 2019) surviennent lors d'interventions d'urgence** pour aider ou protéger des clients. **Le manque d'anticipation** des conducteurs à l'approche d'un lieu d'intervention est l'une des causes principales de la mise en danger des équipes.

Un **spot radio** sera également diffusé sur Sanef 107.7, en français et en anglais (pour toucher les conducteurs étrangers), ainsi que **la chronique « Souvenir & confiance »**, avec le témoignage de Jonathan HALTER, chef d'équipe du centre des Vosges du Nord, qui a vécu avec deux de ses collègues, un incident lors de la pose d'un biais de neutralisation de voie lente en balisage fixe, le 08 janvier 2019.



¹ L'Asfa publie tous les chiffres 2019 sur la sécurité du personnel : https://www.personnel-autoroutes.fr/FCKeditor/UserFiles/ASFA_BarometreSP_Decembre19_V2.pdf

« Nous devons nous mettre à la place des agents qui sont frôlés chaque jour par des conducteurs inconscients du danger. A l'approche d'une zone d'intervention, nous devons penser aux hommes en jaune qui sont présents sur les voies pour assurer notre sécurité. Un seul mot d'ordre : anticipez à l'approche de ces zones et gardez vos distances ! » déclare Christine Allard, Directrice de la communication & RSE du groupe Sanef.

Corridor de sécurité : un nouveau dispositif pour sauver des vies

Le corridor de sécurité figure depuis octobre 2018 dans le Code de la route et Sanef profite de cette nouvelle campagne sur la sécurité de ses agents autoroutiers, pour faire une piqûre de rappel.

Le corridor de sécurité prévoit une **obligation pour les conducteurs de changer de voie et réduire leur vitesse à l'approche de tout véhicule équipé de feux spéciaux, immobilisé ou circulant à faible allure sur un accotement ou une bande d'arrêt d'urgence.**

Le groupe Sanef

Le groupe Sanef exploite 2 071 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Le groupe emploie environ 2 500 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,806 milliard d'€ en 2019. Son programme d'investissement est supérieur à 1 milliard d'€.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

www.sanefgroupe.com

